

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA BARECHE



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU LUNDI 26 FEVRIER 2018

Présents : Tous les membres sauf

Absents excusés : Céline Ulas, Arnaud Vivien, Martial Kovalik

Absent non excusé : Henry Gleyze

Secrétaire de séance : Véronique Keller

Approbation du dernier compte-rendu de réunion du 28/11/2017

1/ Intervention Familles Rurales : bilan et prévisionnel périscolaire + diagnostic de territoire

Cette présentation est faite par Mrs Xavier Patton et Stéphane Normand.

Pour l'instant les effectifs sont toujours là et bons.

Prise en compte des changements de rythmes à partir de septembre 2018 (A priori)

Petite baisse des effectifs l'été due au fait que les vacances ne commencent que le 8 juillet donc seulement 3 semaines de centre aéré.

Réécriture du projet éducatif de l'association en cours

Diagnostic de territoire : micro trottoir réalisé par des jeunes en formation. Ce micro trottoir a aussi évoqué l'avenir des communes du syndicat avec la création d'une commune nouvelle.

Aucune question concernant le budget ni le diagnostic de territoire.

2/ Renouvellement convention transport scolaire méridien avec la région

Mutualisation des coûts 8470 €/bus pour l'année soit près de 17000 € au total. La moitié de cette somme est supportée par les familles avec la facturation du syndicat de 75€/titulaire de carte de bus.

Les membres du syndicat autorisent à l'unanimité le président à signer le renouvellement de la convention avec la région, gérant désormais les transports scolaires.

Il n'y a à ce jour pas de réponse de la part de l'académie concernant les rythmes scolaires.

3/ Information courrier du club de foot concernant la tonte du terrain

Lecture faite par le président de la lettre du club : confirmation de la demande, le stade sera fauché par l'employé intercommunal en horaire complémentaire.

4/ Budgets : comptes 2017 et prévisions 2018

Le grand livre étant à la disposition des membres

- Budget général : pas de remarque particulière, l'indemnité comptable sera supprimée
- Budget patrimoine : le syndicat autorise l'association St Hippolyte la Barêche à faire rénover les deux tableaux des chapelles latérales, l'association s'étant engagée à régler la totalité HT des travaux avec l'aide de la Fondation du patrimoine total : 6340 + 6360 = 12700 € HT soit 15240 € TTC à inscrire au budget
La taille des arbres du parking sera demandée (devis à venir)
- Budget école : pas de remarque particulière sur le compte 2017 : le plan numérique pour 2018 est accepté (devis de 8041€ HT subventionné à 4000€)
Les contrats des employés non titulaires sont reconduits pour l'année scolaire à venir. Ils seront modifiés en fonction de l'éventuelle modification des rythmes scolaires.
Discussion sur le montant des primes accordées au personnel titulaire. Un projet de primes au personnel non titulaire sera présenté lors du budget prévisionnel. Il devra tenir compte de l'ancienneté et de l'investissement dans la fonction.

- Budget employé : pas de remarque particulière concernant le compte 2017. Une somme de 3 000€ sera mise en achat de matériel.

Remarque : toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

5/ Informations diverses

- La réunion du vote du budget primitif du syndicat aura lieu le lundi 19 mars à 20h à Lavans-Vuillafans.
- Un problème concernant le chauffage de l'école, qui doit être coupé pendant les vacances a été évoqué.
- Les problèmes du parking de l'école ont été à nouveau évoqués, faut-il remettre à l'ordre du jour la refonte de ce parking ?

La séance est levée à. 22h35

Le président,
Jean-Pierre PEUGEOT